

SÉANCE DU 23 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 23 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE,
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Sophie CHAUMEIL, Pascaline HAMONIER.
Mrs Sylvain CUYER, Loïc TAPISSIER.

Absents Excusés : Mme, Isabelle POSTEL (donne pouvoir à Mme Sophie FOUCAULT)
Mrs Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE,
Mr Frédéric LANGLOIS (donne pouvoir à Mr François DUMARS),

Absente : Mme Isabelle DESHAYES

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

CHOIX DES ARTISANS POUR LES TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE SALLE DE REUNION RUE DE LA GARE ET RUE CRIGNON FLEURY.

Le territoire TEPCV (Territoire Energie Positive Croissance Verte) a informé les communes de la CCPV d'un programme de subventions pour financer des travaux d'économies d'énergie sur le patrimoine communal.

Le taux de financement pour les travaux éligibles, spécifiquement ciblés sur les économies d'énergie, réalisés sur le patrimoine public communal, est de 100 %.

Sont concernés les travaux suivants :

- **Isolation et le changement de chauffage pour les bâtiments publics (dont logements) ;**
- **Isolation de combles, toitures, murs, planchers, changement de fenêtre avec vitrage isolant ;**
- **Installation de chaudière à haute performance énergétique, pompe à chaleur air/eau ou eau/eau, chauffe-eau solaire ;**
- **Rénovation de l'éclairage public ;**
- **Raccordement de bâtiment public à un réseau de chaleur.**

Les travaux ont été envisagés sur les locaux suivants :

- Bâtiment situé à Songeons, 19 bis place de la Halle ;
- Maison située à Songeons, rue de la Gare.

Divers devis ont été demandés. Ont répondu les entreprises suivantes :

- **SARL BC FERMETURES sis SONGEONS**
Changement des fenêtres Bâtiment situé à Songeons, 19 bis place de la Halle,
Changement des fenêtres Maison située à Songeons, rue de la Gare,
- **FENETRES DE PICARDIE sis GRANDVILLIERS**
Changement des fenêtres Bâtiment situé à Songeons, 19 bis place de la Halle,
Changement des fenêtres Maison située à Songeons, rue de la Gare,
- **EURL GILLON sis HANVOILE**
Changement des fenêtres Bâtiment situé, 19 bis place de la Halle,
Changement des fenêtres Maison située, rue de la Gare,
Isolation Bâtiment situé, 19 bis place de la Halle,
Isolation Maison située, rue de la Gare,

- **SARL LEFRANC sis DAMERAUCOURT**
Isolation Bâtiment situé à Songeons, 19 bis place de la Halle,
Isolation Maison située à Songeons, rue de la Gare,

Suite à l'examen des devis et des prestations techniques financières, OBJECTIF ENERGIE a agréé les entreprises EURL GILLON, FENETRES DE PICARDIE et BC FERMETURES.

Compte-tenu des prestations techniques et qualitatives et des devis fournis, le Conseil Municipal décide d'attribuer à :

- FENETRES DE PICARDIE : le changement des fenêtres – Bâtiment situé, 19 bis place de la Halle, pour un montant de 7 893.20 € HT soit 9 471.84 € TTC
- BC FERMETURES : le changement des fenêtres – Maison située, rue de la Gare, pour un montant de 10 477.42 € HT soit 12 572.90€ TTC.
- EURL GILLON : les travaux d'isolation des deux ensembles pour un montant de 11 687.25 € HT soit 14 024.70€ TTC

TOTAL DES TRAVAUX EFFECTUES : 30 057.87 € HT SOIT 36 069.44 € TTC

Le financement relais en attente de subvention sera pris sur la somme de 50 000€ inscrite au budget primitif 2018 (M14) à l'article 21318 Programme N°299.

DROIT DE PLACE

Vu la demande formulée par Madame Patricia GOURGUECHON, domiciliée au 5 rue du Bois Castel 60690 ROY BOISSY (Oise), pour commercialisation de galettes au blé noir et au froment et boissons, sur la place de la Halle.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le lundi soir.

Il décide de fixer un droit de place d'un montant de 60 € par mois payable d'avance le 1er de chaque mois.

Ce droit de place étant effectif depuis le 23 juillet 2018, le droit de place sera payable à compter d'août 2018.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du devis de l'Entreprise Christian IBERT concernant, pour le presbytère et l'église de la pose et dépose des gouttières, pour la mairie, retirer le vasistas et remplacer par ardoises d'Espagne, pour un **montant TTC de 1 517.80 €**.
Le devis a été accepté par le Conseil Municipal pour le montant du devis.
- Mme Sophie FOUCAULT évoque le parcours sportif qui se déroulera le 24 juillet 2018.

Séance levée à 20 heures 30.

Prochaine réunion le mardi 21 Août 2018 à 19 h 30.